



Contact :

Julie Paumerie

Directrice de la BU RSE (A-CSR)

M + 33 6 73 06 42 02

jpaumerie@investance-partners.com

Newsletter

RSE

Actualités de Novembre 2025

Sommaire

Actualités sectorielles

- Les nouveaux défis de la RSE à l'ère de l'Intelligence Artificielle
- IA et énergie : le charbon revient dans le jeu

Actualités réglementaires

- IA et devoir de vigilance
- Déforestation : Bruxelles simplifie les règles du jeu

En lien avec CSRD

L'évènement du mois

- Événement du mois – Retour sur le Salon Prourable 2025

Le saviez-vous ?

- La biodiversité "urgence planète" de Philippe Grandcolas

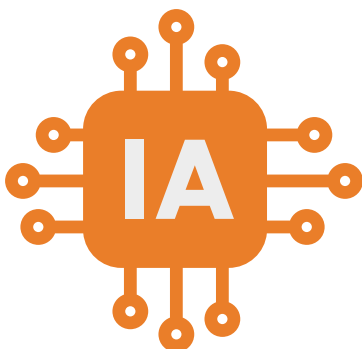
Actualités sectorielles

Les nouveaux défis de la RSE à l'ère de l'Intelligence Artificielle

Le Baromètre RSE 2025 Wavestone-ORSE éclaire les dynamiques de transformation durable des entreprises européennes en trois constats structurants :

1) La RSE s'installe au cœur des stratégies. 80 % des répondants constatent une meilleure prise en compte dans la gouvernance, mais les ressources, l'expertise et la structuration restent des freins majeurs. L'ORSE appelle ainsi à une mobilisation élargie des métiers pour concrétiser opérationnellement l'élan.

2) La donnée ESG devient un actif stratégique. Plus de 75 % des entreprises projettent d'investir dans des outils d'ici 2026. Pourtant, l'usage reste entravé par la fragmentation des systèmes, la qualité des données et un manque de gouvernance intégrée entre directions RSE, digitales et financières. La France se distingue par une anticipation plus forte, portée par les exigences de la CSRD.



3) L'Intelligence artificielle, encore marginale, fait son entrée dans les démarches RSE, avec une appropriation par 74 % des entreprises interrogées. Les usages se dessinent (reporting automatisé, détection d'anomalies), mais les risques – éthiques, environnementaux, psychosociaux – restent peu cadrés.

Le rapport affirme ainsi un message clair : la transformation durable s'intallera à travers la structuration, des outils adaptés et la vigilance sur les nouveaux leviers technologiques.

[Source](#)

IA et énergie : le charbon revient dans le jeu

La montée en puissance des data centers d'IA (intelligence artificielle) tend le système électrique et rebat les cartes du mix. Aux États-Unis, l'administration fédérale pousse à sécuriser une production pilotable et bon marché à court terme : prolongation de centrales à charbon, ouverture de terres fédérales à l'extraction et allègement de certaines règles, avec un programme de modernisation de 625 M\$ pour des unités vieillissantes pour accompagner l'essor des grands campus numériques.

Côté demande, les signaux sont massifs. Nvidia annonce jusqu'à 100 Md \$ d'investissements pour des centres de données dédiés à l'IA (≈ 10 GW visés). L'Energy Information Administration américaine anticipe une consommation d'électricité record en 2025-2026, puis une accélération avec l'arrivée des sites d'IA (estimation de +100 GW de capacité fiable nécessaire sur cinq ans).

Le Shift Project projette une consommation mondiale des data centers de 1 250–1 500 TWh en 2030 (TWh = térawattheures ; 530 TWh en 2023), l'IA passant d'environ 15 % à 35–55 % de cette demande. La réponse immédiate observée a été le renforcement des infrastructures fossiles sur le territoire américain. L'Agence internationale de l'énergie a estimé des ajouts annuels de l'ordre de 3,3 GW gaz et 1,5 GW charbon entre 2024 et 2030, et projette encore ~40 % d'électricité fossile pour l'alimentation des data centers en 2035.

[Source](#)



Actualités réglementaires

IA et devoir de vigilance

L'essor de l'intelligence artificielle repose sur une ressource souvent ignorée : le travail humain derrière la donnée. Annotation, vérification, modération de contenu... Ces tâches, essentielles à l'entraînement des systèmes d'IA, sont massivement externalisées vers des plateformes ou sous-traitants situés dans les pays en voie de développement, où les conditions de travail demeurent précaires et peu encadrées.

Ces « travailleurs de la donnée » sont exposés à des risques multiples : faible rémunération, surveillance algorithmique, absence de protection sociale, voire exposition à des contenus violents. Cette réalité interroge directement la responsabilité des entreprises françaises utilisant ou déployant des outils d'IA.

Soumises au devoir de vigilance, elles doivent identifier et prévenir les atteintes graves aux droits humains dans leurs chaînes de valeur. Pourtant, peu de plans de vigilance mentionnent aujourd'hui les risques liés au data labour, alors même que l'IA devient un levier stratégique majeur.

Face à cette invisibilisation, l'enjeu est clair : intégrer la dimension humaine de l'IA dans les politiques de vigilance et de conformité afin de garantir une innovation réellement responsable et durable.

[Delmas, B. \(2025\). IA et devoir de vigilance. Revue de droit du travail](#)



Déforestation : Bruxelles simplifie les règles du jeu

La Commission européenne a présenté, le 21 octobre 2025, une série de mesures ciblées destinées à garantir une mise en œuvre fluide et efficace du Règlement de l'Union européenne sur la déforestation (EUDR).

Cette initiative vise à soutenir les entreprises, les États membres et les partenaires internationaux tout en réduisant la charge administrative, notamment pour les plus petites structures, sans compromettre les objectifs environnementaux du règlement.

L'EUDR, entré en vigueur en 2023, a pour ambition de s'assurer que les produits commercialisés sur le marché européen, tels que le soja, le cacao, le café ou le bois, ne contribuent plus à la déforestation ou à la dégradation des forêts dans le monde.

Les principales simplifications concernent les obligations des acteurs économiques. Les opérateurs situés en aval de la chaîne d'approvisionnement, comme les détaillants ou les fabricants, ne devront plus soumettre de déclarations de diligence raisonnable. Une seule déclaration sera désormais exigée au point d'entrée sur le marché européen pour couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur.



Les micro et petites entreprises bénéficieront également d'une procédure simplifiée : une déclaration unique et permanente dans le système informatique de l'EUDR remplacera les soumissions régulières. Lorsque les données nécessaires existent déjà dans une base nationale, aucune action supplémentaire ne sera requise. Ces ajustements devraient réduire d'environ 30 % les coûts administratifs.

Enfin, la Commission propose des périodes de transition prolongées afin de garantir la stabilité du système informatique et d'accompagner les entreprises. Les grandes et moyennes sociétés appliqueront le règlement dès le 30 décembre 2025, avec 6 mois de période de grâce, tandis que les petites structures auront jusqu'au 30 décembre 2026. Ces ajustements doivent maintenant être adoptés par le Parlement européen et le Conseil pour entrer en vigueur d'ici la fin de l'année 2025.

administrative, notamment pour les plus petites structures, sans compromettre les objectifs environnementaux du règlement.

[Source](#)

En lien avec CSRD :

- [Allier performance et bien-être : les clés d'un cadre de travail durable](#)
- [SBFN 2025 : le rapport mondial dresse le bilan des progrès en finance durable](#)
- [Le rapport UNEP-FI 2025 fait le point sur les tests de résistance climatiques](#)
- [La BCE donne son feu vert à la nouvelle phase du projet d'euro numérique](#)
- [CSRD & CSDDD : Le parlement européen rejette le mandant de négociation sur le parquet « omnibus I »](#)

L'évènement du mois

Événement du mois – Retour sur le Salon Prourable 2025

Les 8 et 9 octobre derniers, certains membres de l'équipe ont participé au Salon Prourable, le rendez-vous de référence des acteurs de l'économie durable, dont cette 18^e édition était placée sous le signe des « Héritages ».

Organisé au Palais des Congrès de Paris, l'événement a réuni plus de 15 000 visiteurs autour d'un objectif commun : réfléchir, sensibiliser, informer, former et partager les bonnes pratiques en matière de transformation durable.

Deux journées inspirantes, rythmées par des échanges autour de l'IA responsable, de la soutenabilité et de la gouvernance des océans. Autant de thématiques qui nourrissent nos réflexions sur la RSE et l'innovation au service d'une transition durable.

Le saviez-vous ?

La biodiversité "urgence planète" de Philippe Grandcolas

L'ouvrage « La biodiversité urgence planète » de Philippe Grandcolas, nous ramène à notre position de colocataire avec le reste du vivant, afin de rappeler qu'en malmenant la biodiversité, nous remettons en cause nos propres conditions de vie.

Au fil de la lecture, l'auteur dresse un état des lieux factuel et montre comment la détérioration de la nature nous impacte. Evidemment il ne se limite pas au constat, il propose également des solutions concrètes illustrées par cartes et infographies, appelant États, entreprises et citoyens à une transformation collective de notre rapport au vivant.



Nous vous retrouverons le mois prochain pour de nouvelles actualités.